



Procédure de consultation

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche

Accord bilatéral entre la Suisse et l'Indonésie concernant la promotion et la protection réciproque des investissements

L'accord de protection des investissements avec l'Indonésie garantit aux investissements suisses en Indonésie – et inversement aux investissements indonésiens en Suisse – une protection conventionnelle contre les risques politiques.

Date d'ouverture: 3 juin 2022

Date limite: 26 septembre 2022

Le dossier envoyé en consultation ainsi que les autres informations, telles que les personnes de contact, peuvent être consultés à l'adresse suivante:
https://fedlex.data.admin.ch/eli/dl/proj/2022/26/cons_1

13 juin 2022

Chancellerie fédérale

